

Premier TD de droit constitutionnel. A L'AIDE

Par **chocopom**, le **05/10/2014** à **11:51**

Bonjour à tous !

Etudiante en première année, les TD vont commencer la semaine prochaine. Les prof nous ont donné des questions à préparer or je dois avouer que je suis assez étonnée de la difficulté des questions. Je ne suis pas la seule dans ce cas et je viens donc lancer un appel à l'aide sur ce forum.

Je ne sais pas si c'est moi qui suis stupide ou autre, mais je me lance. Alors voilà, le prof nous a posé en tant que première question "Quelles sont les deux grandes conceptions de l'interprétation en droit ?". Et je dois vous avouer que j'ai beau lire et relire cette question et mes cours, je ne comprend toujours pas ce qu'il attend de nous. Nous avons comme document en lien le texte de J.Giraudoux "La guerre de Troie n'aura pas lieu". J'ai donc pensé répondre que les deux conceptions de l'interprétation étaient celle objective et celle subjective. Mais je doute.

Qu'en pensez vous ?

Merci d'avance de votre aide ! [smile4]

Par **Dragon**, le **05/10/2014** à **13:16**

Bonjour,

tout d'abord, si tu es un peu perdu(e) au début de l'année, c'est presque normal, on est tous passés par là ; de plus, pour la première séance, les chargés de TD sont compréhensifs et ne demandent pas l'impossible.

Enfin, concernant votre question, je pense que tu es sur la bonne voie, essaie de développer un peu plus!

Bon courage!